

## *Oui à la philosophie*

---

**L'entrée officielle de la philosophie dans le programme de l'enseignement obligatoire est un débat récurrent. Une commission s'était déjà attelée à cette question en 1992. Qu'on le veuille ou non, le sort des cours de religion et de morale non confessionnelle est lié aux réponses qu'on lui apportera. Au fond, il s'agit de savoir comment l'organisation de notre système scolaire reflète et abrite la diversité d'une société pluraliste.**

---

PAR THÉO HACHEZ

Le débat qui s'ouvre le 19 décembre au parlement de la Communauté française devrait être rapidement tranché : oui, il est hautement souhaitable que l'on fasse davantage de philosophie à l'école. Les petits francophones belges sont-ils si malins qu'ils soient presque les seuls en Europe à pouvoir se passer de l'apport culturel et critique que leur prodiguerait une initiation un peu systématique à cette discipline? Qui est en mesure de nier que la philosophie ouvre à tous des horizons personnels et intellectuels? Et qu'elle permettrait d'aborder avec une nouvelle exigence réflexive une série de domaines où notre enseignement ne brille pas : le politique, l'esthétique ou l'épistémologie, voire le religieux. Plus de philosophie, c'est tout simplement la possibilité de mieux rencontrer les missions que le décret de 1997 a fixées à l'école.

La vraie difficulté suit, qui explique la persistance de notre exception culturelle si peu enviable. L'organisation de cours de philosophie entre en concurrence avec les cours dits philosophiques, de morale non confessionnelle ou de religion, tant sur le plan des grilles horaires que sur le plan des moyens à y affecter. Faut-il supprimer ces cours pour faire place nette aux premiers? Une telle substitution constituerait assurément un recul du pluralisme, l'unique remplaçant le multiple. La mission n'est manifestement pas la même. Mais le maintien comme tels des cours de morale ou de religion reviendrait à ignorer l'insatisfaction qui se fait jour à leur sujet et qui soutient également la demande d'un cours de philosophie.

Au-delà de leur qualité variable, et malgré la présence parmi les ensei-

gnants de morale et de religion d'êtres d'exception, les cours dits philosophiques sont en effet remis en cause aujourd'hui. Isolant en principe les élèves de confession différentes, ils les forcent (ou plutôt forcent leurs parents) à choisir leur camp sans leur organiser d'espace de dialogue ou de recul critique. En outre, on confie une part de la grille horaire aux autorités confessionnelles instituées, auxquelles on reproche tantôt d'endoctriner leurs ouailles, tantôt de ne pas assumer leur rôle, au point de faire de leur cours un fourre-tout d'humanisme bêtifiant.

La vérité est que la conception du pluralisme qui a présidé à la mise en place de ce dispositif dans l'enseignement public ne répond plus à l'idée qu'on s'en fait aujourd'hui. Destiné à reproduire des identités configurées par une offre institutionnellement contenue des convictions, le système actuel ne fait pas droit aux attentes de dialogue et aux sensibilités changeantes d'une autonomie individuelle en recherche d'elle-même. Et si les jeunes sont en quête de repères, ils n'espèrent pas de révélation d'un cours inscrit à l'horaire et où ils sont notés comme en mathématique ou en français. Au reste, confortablement installés dans leur bulle scolaire, les appareils religieux qui en ont la charge rechignent à rencontrer le mélange étrange de leur exigence sceptique et de leur soif d'enthousiasme et d'engagement (ou s'en avèrent incapables?). On reproche souvent aux cours de morale et de religion de manquer au minimum : la transmission d'un héritage culturel dont ils sont les premiers dépositaires.

L'installation d'un cours de philosophie ne peut pas signifier une victoi-

re de la pensée unique imposée à tous, qui repousserait dans le seul domaine du privé les identités et les convictions. Car c'est à leur coexistence libre et diverse et à leur dialogue sur la scène publique que l'on reconnaît une vraie démocratie. À ce titre, il revient aux pouvoirs publics de leur offrir la place et les moyens de s'exprimer. Autrement dit, si l'on estime que la formule actuelle des cours « philosophiques » est insatisfaisante, il s'agit de stimuler les acteurs du pluralisme à se déployer librement dans des espaces redéfinis et de leur permettre de tenter crânement leur chance contre l'utilitarisme ambiant et son complémentaire, le repli identitaire ou égoïste.

D'où la proposition suivante. Si les moyens que nécessiterait l'organisation d'un cours de philosophie flamboyant neuf ne peuvent être distraits aux porteurs de convictions religieuses ou philosophiques, ils doivent leur être redistribués, par exemple au titre de l'éducation permanente, qui décidément devrait être rebaptisée. Les cinq ou six cents millions que couterait l'opération pourraient provenir du fameux — et tant attendu — refinancement de la Communauté. À charge pour les volontaires d'organiser librement leur présence sur la scène publique et d'en assurer ainsi l'animation. Les portes de l'école leur resteraient bien entendu ouvertes, mais on ne les enfermerait plus dans la routine scolaire obligatoire des notes et des horaires : aucune présence, aucun choix obligatoire. Cette liberté nouvelle pour les élèves et tous les citoyens, mais aussi pour les porteurs de valeurs, de convictions et d'identité, serait un vrai défi qui les confronterait à leur mission. Ce qui

nous soustrairait aux grisailles et aux platitudes du prêt-à-penser.

La difficulté du pluralisme, c'est qu'il génère des conceptions multiples de son organisation. Le modèle des émissions concédées sur les médias publics ou celui des cours « philosophiques » concédés dans la grille scolaire contient mal la diversité actuelle et comporte des contraintes lourdes, sans assurer le

dialogue, ni répondre aux demandes actuelles, en particulier la transmission et l'intelligence des traditions religieuses et philosophiques. La contribution d'un cours de philosophie serait d'autant mieux venue qu'elle aérerait quelque peu le modèle de coexistence inventé par nos grands-parents.

*Théo Hachez*